

les échos

lavitois

2023



bulletin municipal d'information





Bientôt quatre années de mandat pour le conseil municipal et pour votre serviteur ; le temps semble passer très vite ; notre époque est à l'adaptation permanente face aux transformations de la société :

dérèglement climatique, inflation, augmentation des normes et des lois, généralisation du numérique, crise énergétique, paupérisation, insécurité, etc.

Les élus locaux, dans leurs fonctions, au quotidien, doivent être réactifs et attentifs aux besoins des citoyens, aux informations et injonctions dont ils sont destinataires.

Pour la commune de Lavit, l'année 2023 aura été marquée par la rénovation d'une partie de l'assainissement collectif avec le remplacement de 1875 m/l de réseau allant de l'Avenue de la Croix de Jubilé à la station d'épuration. Montant des travaux H.T. : 324 000 €. L'Agence de l'Eau Adour Garonne a subventionné à hauteur de 70% de ce montant. Le curage et l'épandage des boues des lagunes ont été effectués cet automne ; cela devrait permettre d'améliorer la qualité des analyses bactériologiques. Montant 35 000 € TTC. En attente d'une aide de l'Agence de l'Eau...

Le nouvel adressage postal obligatoire est maintenant achevé et enregistré

auprès de la Base d'Adresse Nationale ; la localisation des particuliers et les livraisons devraient ainsi s'en trouver améliorées.

La commune poursuit le remplacement des luminaires énergivores par du LED ; trente foyers lumineux ont été concernés en 2023.

Plusieurs signatures de conventions ou contrats ont été paraphés, notamment la Convention Territoriale Globale (C.T.G.) avec la CAF, la commune, la communauté de communes, convention qui fixe le nouveau cadre d'intervention de la CAF sur le territoire vis-à-vis de l'Enfance, la Jeunesse, la Parentalité, le Logement, l'Habitat, la Santé, la Mobilité etc.

En complément du Contrat étatique PVD, le Contrat Bourg-Centre, signé cet été avec la Région Occitanie, permettra à la commune de bénéficier d'un appui financier dans les investissements visant à revitaliser le « cœur » du village. En même temps a été paraphée une convention avec l'Etablissement Public Foncier dans les projets d'achats fonciers, et d'exercice du droit de préemption.

Nos deux écoles voient le nombre d'élèves en légère baisse, ce qui peut inquiéter pour l'avenir et le maintien de toutes les classes. En tout cas, la commission dédiée et le conseil municipal apportent leur aide dès que de besoin. A noter que deux classes de l'élémentaire particulièrement exposées aux canicules estivales ont été équipées de la climatisation.

La vie associative a repris son cours normal après la Covid ; les activités proposées confirment leur dynamisme et participent à la vie économique locale. Nos commerçants et artisans, les professions libérales, nos agriculteurs doivent faire face aux charges de plus en plus lourdes ; ils ont besoin de nous tous au quotidien.

Un mot sur la piscine de l'APIM : avec ma première adjointe, je me suis rendu à la réunion du 16 novembre 2023 dans le bureau du sous-préfet, monsieur Bressolles, cette rénovation à venir devrait bénéficier des aides de l'état par le biais de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), cumulées à celles du département, de la Communauté de communes, et des fonds propres de l'APIM ; un bureau d'études va piloter cet investissement.

Notre village, grâce à la mobilisation de nos employés est bien entretenu et reçoit l'adhésion des locaux et des visiteurs ; cependant, il est un problème récurrent qui a tendance à s'amplifier, à savoir les déjections canines qui polluent les lieux publics. Cette situation est insupportable et, dès que les bornes canines et bacs de collecte seront en place, un arrêté municipal permettra la verbalisation des propriétaires de chiens qui ne respectent pas l'obligation de ramassage des déjections... Focus sur nos gendarmes qui œuvrent avec volontarisme à la protection des biens et des personnes, et dont je dois louer l'implication au quotidien.

Enfin, petit retour sur la réunion publique de juin dernier qui a réuni plus d'une centaine de personnes, et au cours de laquelle tous les sujets inhérents à la vie locale ont été évoqués sans ambiguïté. Entouré des conseillers, des services administratifs, je renouvellerai l'opération fin septembre 2024.

Mesdames, messieurs, chers administrés, je vous souhaite une très bonne année 2024, et je vous convie ainsi que l'ensemble du conseil municipal, aux vœux du maire qui se tiendront à l'espace culturel le jeudi 11 janvier 2024 à 18 h 45.

Le maire de Lavit de Lomagne
Yves Meilhan

Garder le contact :**Page internet :**

<http://www.lavit-de-lomagne.fr>

Accueil de la mairie :

05.63.94.05.54

mairie-lavit.de.lomagne@info82.com

Ouvert du lundi au vendredi,
de 09h à 12h et de 14h à 17h.

Numéros utiles :

Maison médicale : 05.63.94.07.13

Pharmacie : 05.63.94.06.00

Gendarmerie : 05.63.26.70.24

Ecole élémentaire : 05.63.94.01.42

Ecole maternelle : 05.63.94.00.45

SMEEOM* : 05.63.29.09.97

**ordures ménagères*

Etat Civil 2023 :

4 mariages

5 pacs

13 naissances hors de la commune
(personnes domiciliées à Lavit)

40 décès : dont 27 sur la commune, et
13 hors commune (personnes domiciliées
à Lavit)

Infos pratiques	p 3
Au plus près de vous	p 4
Informations municipales	p 5
Catastrophe naturelle	p 6
Nouveaux à Lavit	p 6
Actualités	p 7
Point sur les travaux	p 8
La Gendarmerie	p 10
La SMEEOM	p 12
Centre d'Accueil Municipal	p 14
La médiathèque	p 15
Leap - Les p'tits loups	p 16
Ecole élémentaire et maternelle	p 18
L'APE	p 19
La Sarabande	p 19
Les amis de Lomagne	p 20
Autour de la Halle	p 22
Vis Ta Lomagne	p 22
Berrejah	p 23
Culture et Loisirs	p 24
Les Pompiers	p 25
La FNACA	p 26
L'ACCA	p 26
Le Maquis des Carottes	p 27
La Croix Rouge	p 27
Le FC Lomagne	p 28
La Translomagnole	p 30
Carnet d'adresses	p 31

INSERTION
SOLIDARITÉ
DÉVELOPPEMENT
AU CŒUR
DE NOS ACTIONS

en FRANCE
et dans
le MONDE

AGIR

CONSOL
la conduite solidaire

Pour ceux QUI N'ONT PAS DE VOITURE
ou qui ne peuvent plus conduire

Les **conducteurs** sont bénévoles, défrayés cependant par une indemnité kilométrique, propriétaires d'un véhicule, détenteurs du permis de conduire et habitent dans la commune ou à proximité du demandeur.

Les **bénéficiaires**, sont des personnes ayant peu de ressources financières et pas de moyen de transport sur leur commune.

Accord conducteur / bénéficiaire
AGIR 82

Plus d'informations : 05 53 96 97 98
www.consol.fr

BIEN VIEILLIR
TARN ET GARONNE

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'**évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent d'**ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipement collectifs (écoles, maison de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur chargé de cette opération, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

www.le-recensement-et-moi.fr

RETOUR SUR LES VŒUX 2023

C'est à l'espace culturel, fin janvier 2023, que le maire a convié les administrés, les employés et le conseil municipal pour la présentation des vœux conclus par un apéritif convivial.

Au cours de cette soirée, le club de pétanque du président Jean-Philippe FAGET a reçu de nombreux trophées récompensant une saison sportive riche en titres et en accessions.

Le point d'orgue a été la remise de la médaille d'Honneur régionale, départementale, communale, échelon Or, à Frank Darparens pour ses 49 années de mandat d'élus communal, dont trois comme adjoint.

Cette distinction a été remise et épinglée par monsieur le sous-préfet Arnaud SORGE.



NOTA BENE :

Vous pouvez vous recensez par internet à partir du 18 janvier 2014 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice internet vous seront remis prochainement dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas au site qui vous demande de l'argent !



Les 3 agents qui vont sillonner la commune entre le 18 janvier et le 17 février 2024 : Cassie COUDERC, Laury GARCIA et Marlène DABASSE

AVIS AUX FAMILLES NOUVELLEMENT INSTALLÉES

Les familles nouvellement installées sur la commune sont priées de venir se présenter en mairie munies du livret de famille. Des renseignements utiles peuvent vous être donnés.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur la liste électorale est obligatoire pour les personnes âgées de 18 ans et plus, de nationalité française. Elle est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant fait leur recensement citoyen.

Il est possible de s'inscrire en ligne sur : <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F1367>

Les ressortissants étrangers issus d'un pays de l'Union Européenne peuvent s'inscrire sur les listes électorales, afin de participer à certaines élections (municipales et européennes).

Les pièces nécessaires à l'inscription sont :
 • Pièce d'identité
 • Justificatif de domicile

Cette année 2024, le 09 juin 2024, il y aura les élections européennes. Celle-ci se dérouleront à la « salle de réunion », en dessous de la mairie. (Boulevard des Amoureux).

SERVICE NATIONAL

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen effectué (parfois appelé par erreur recensement militaire), il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée

défense et citoyenneté (JDC).

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile avec les documents suivant :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

SALLE MUNICIPALE ET MATÉRIEL COMMUNAL

Comment faire pour louer une salle municipale ou emprunter du matériel ?

La mairie met à dispositions **gratuitement** aux habitants et associations Lavitoises du matériel communal. (Tables et chaises). Nous vous rappelons de rendre celles-ci dans un parfait état de propreté.

La réservation du matériel :

Pour faire une demande de prêt de matériel, il vous suffit de remplir le formulaire en ligne sur le site internet de la commune (rubrique vie de la commune – locations-formulaire de réservation) ou adresser votre demande par mail au secrétariat de la mairie.

Nous avons également à la location deux chapiteaux 5x4m dont la somme est 100€ chacun, la demande devra être faite 1 mois avant votre manifestation.

La réservation des salles :

- **L'espace socio culturel** : (capacité d'environ de 630 personnes) 200€ pour les contribuables lavitois et 400€ pour les familles extérieures.

- **La maison familiale** : (capacité d'environ de 80 personnes) 150€ pour les contribuables lavitois et 250€ pour les familles extérieures.

Un état des lieux sera réalisé lors de l'entrée et de la sortie de la salle, en présence d'un agent de la commune et du locataire aux moment de la remise des clés.



le point sur l'actu intempérie



[...] la commune vient d'être reconnue en état de catastrophe naturelle [...]



CATASTROPHE NATURELLE

- La commune de Lavit a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour les dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la **sécheresse** et à la réhydratation des sols (2022), par arrêté interministériel du 22/07/2023 publié au Journal Officiel du 14 septembre 2023.

- Suite à la tempête du 20 juin, la commune a été classée : Reconnaissance en état de catastrophe naturelle au titre du phénomène « **inondations et coulées de boue** » du 20 juin 2023 au 22 juin 2023, par arrêté interministériel du 24 juillet 2023 publié au Journal Officiel du 28 juillet 2023.

- Concernant l'importante pluviométrie du 12 septembre occasionnant plus de 100 mm, la commune vient d'être reconnue en état de catastrophe naturelle au titre du phénomène « **inondations et coulées de boue** », par arrêté interministériel du 16 octobre 2023 publié au Journal Officiel du 1er novembre 2023.

nouveaux à lavit

LA FLEUR LOMAGNOLE A DEMÉNAGÉ :

Toujours présente sur la commune de Lavit, votre boutique florale La Fleur Lomagnole se situe, désormais, au 1 avenue de Beaumont dans de nouveaux locaux.

Un magasin plus lumineux, plus spacieux qui vous propose des plantes d'intérieur et extérieur, des compositions et bouquets pour toutes les occasions, des fleurs séchées et roses éternelles sous toutes leurs formes. La Fleur Lomagnole c'est aussi un grand choix d'articles funéraires (plaques et fleurs artificielles) avec la possibilité de les personnaliser en fonction de vos souhaits.

En saison, chez votre fleuriste, vous pourrez vous servir en plants de légumes et fleurs à massifs, en chrysanthèmes et même en sapins de Noël. Également, des évolutions seront à découvrir en 2024 !

En attendant, je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année et de meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 à vous et vos proches.

**Au plaisir de vous accueillir
Marianne**

NOUVEAUX REPRENEURS À LA BOULANGERIE :

Bonjour,

Nous sommes les nouveaux gérants de la SARL CHAUVIN PASET. Monsieur BAILLY Sébastien, son épouse Lisa et leurs 5 enfants, dans la profession de Boulanger depuis 25 ans.

Nous sommes heureux d'avoir repris la Boulangerie de la famille Chauvin-Paset installée depuis 1957, et de pouvoir continuer de vous servir avec nos nouveautés, nos projets

Nous sommes heureux d'avoir contribué à la non fermeture de la boulangerie et continuer à servir les Lavitois et les alentours.

Bonne fin d'année à tous, on vous attend nombreux.

CONCERNANT LA POSTE :

Changement d'horaire

Le bureau de poste sera ouvert au public du mardi au vendredi : 09h00-12h et 14h00-16h30 et samedi : 09h00-12h00.

OUVERTURE LETI'BOUTIK :

A partir du 9 janvier 2024, dès 9h. Boutique de seconde main pour tous au 20 rue de la République. Ouvert du mardi au vendredi, 9h-18h et le samedi : 9h-12h

Tél. : 06.98..80.44.59
mail : jade0712@hotmail.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :

Les classes de CE2, CM1 et CM2 se sont mobilisées afin d'élire les 9 conseillers municipaux des jeunes d'ici la fin de l'année.

La salle du conseil a accueilli, le lundi 27 novembre 2023, les élèves et leurs professeurs qui ont procédé aux votes sous le regard attentif des élus présents. Sur les 9 postes à pourvoir, 14 candidats se sont présentés devant leurs camarades.

A l'issue du dépouillement ont été proclamés élus :

- CE2 : BITTNER Julya, DEVIERS Emmy, CIROT Lucie
- CM1 : GINESTE Clara, BUTTIGIEG Lucie, LABOUP Mael
- CM2 : BELMONTET Paul, SANCHEZ Gabriel, SOULE Amy

D'ici quelques jours aura lieu l'élection du maire et des adjoints qui seront invités à assister à un prochain conseil municipal.



COURS DE YOGA :

A compter du jeudi 14 décembre 2023 18h45 à la maison familiale, Madame COULON Jeannick, vous propose des cours de yoga.

Le premier cours est gratuit, ensuite le prix sera de 12€ le cours.

Pour plus de renseignements voici son numéro : 07.62.92.46.57.

NOUVEL ADRESSAGE :

L'amélioration des services rendus aux citoyens de la commune de Lavit et de ses hameaux reste l'une de nos priorités. A cet effet, une action de dénomination des voies et de numérisation des maisons est en cours sur notre commune, loi dit 3DS en date du 21 février 2022.

Créer des adresses normées nécessite de dénommer les voies (rues, chemins, impasses, places, etc...), ainsi que de numéroter les habitations.

De ce fait, chaque logement sera localisé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède et par son positionnement dans cette voie.

Au-delà des enjeux sur la commercialisation de l'internet très haut débit, l'adressage est un élément clé dans l'aménagement du territoire. Cette amélioration concerne la sécurité : SAMU, pompiers, gendarmerie, mais également les services de livraison et de fourniture d'énergie ou de télécommunication : La Poste, EDF, fournisseurs d'accès internet et téléphone...



Cet adressage est un travail de longue durée :

Ce travail, mené en collaboration avec La Poste, a bien avancé et devrait être terminé au premier trimestre 2024.

La plaque de numérotation à apposer vous sera offerte par la commune.

L'APPEL DES MAIRES :

Le Président de l'AMF a écrit à tous les maires de France pour les inviter à réunir les habitants de leur commune sur le perron de chaque mairie le lundi 3 juillet 2023 à midi pour partager l'Appel des maires de France pour le retour à la paix civile.

Accompagnés de leurs professeurs Aurore Cardona et Michel Le Guillou, les élèves CE2 et CM de l'école élémentaire ont été reçus à l'hôtel de ville par le maire Yves Meilhan et l'adjoint aux affaires scolaires Christian Colmagro. Après avoir visité les salles municipales et leurs attributions, les questions des élèves relatives au fonctionnement d'une mairie, ont fusé pendant près d'une heure et demie. Les réponses des élus sur le rôle du maire et du conseil municipal au sein d'une commune, les relations avec les administrés avec l'état et les autres collectivités ont vivement intéressé les enfants.



Estafette « Citta-Machina » sur le marché vendredi 10 novembre. L'occasion pour les habitants, commerçants et artisans et associations de se prononcer sur des futurs projets d'aménagement pour l'amélioration du cadre de vie et des mobilités pour la commune.



Réunion publique à l'espace culturel.

Plus de cent personnes ont répondu à l'invitation du maire et de son conseil afin de débattre de débattre des problématiques du quotidien. Une expérience enrichissante qui sera renouvelée en septembre 2024.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2023



DISTRIBUTEUR DE SACS CANINS :

Devant le manque de civisme de certains propriétaires de chien qui « oublent » systématiquement le sac à crotte lors de la promenade de leurs animaux, nous avons équipé la commune de borne avec sacs et poubelles.

Voici les lieux :

- Parc en bas de la poste
- Parc Bertranon
- Place Toumet
- Boulodrome
- Parc des Amoureux
- Parc Brugnens
- Route Notre-Dame

Les propriétaires doivent ramasser les déjections de leurs chiens sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 135€. (Depuis le 11 décembre 2020, le nouvel article R.634-2 du code pénal modifie les sanctions liées à ce type d'infraction (tout comme le dépôt d'un sac d'ordures hors emplacements, le jet d'un mégot ou d'un masque, le fait de cracher ou d'uriner...)

Par cette occasion, nous rappelons que les chiens classés zéro catégorie (chien de garde et défense) ou en première catégorie (chien d'attaque) sont soumis à des règles particulières. Vous devez être titulaire d'un permis de détention et venir en mairie faire la déclaration.

CAPTEURS CO2 :

La municipalité a équipé les salles de classes de l'école de détecteurs de CO2 conformément aux prescriptions de l'état dans le cadre de la réglementation Covid. Ces petits détecteurs mesurent la qualité d'air, notamment la concentration en CO2 et commandité la nécessité de son renouvellement par l'aération du local.

ECLAIRAGE PUBLIC :

En plein cœur d'une tourmente énergétique, l'éclairage public est un levier efficace pour économiser l'électricité. Pour le long terme, nous avons réfléchi à la rénovation de nos

installations en remplaçant les ampoules actuelles en LED.

Pour le court terme, et donner suite à une réduction des éclairages, la commune de Lavit a opté pour une coupure d'un lampadaire sur deux depuis le début de l'année.

(Avant tout signalement à la mairie d'un problème d'éclairage, merci de bien vérifier le soir les éclairages).

PETITES VILLES DE DEMAIN :

Cette démarche partenariale convention associe la CCLTG (pilote), les communes de Beaumont-de-Lomagne et de Lavit-de-Lomagne, l'Etat (Préfecture et DDT), la Région Occitanie, le Département du Tarn et Garonne, le PETR, le CAUE 82, l'EPFO, la Banque des Territoires, la CCI 82 et la CMA. La stratégie définie et le plan d'actions mis en œuvre visent à améliorer les conditions de vie et renforcer l'attractivité des 2 polarités et, à travers elles, de tout le territoire de Lomagne Tarn et Garonnaise.

Les actions s'inscrivent dans un important volet de réhabilitation de l'habitat et de mise en valeur du patrimoine, ainsi que dans des volets de revitalisation économique et commerciale, d'accès aux équipements et services publics, d'amélioration du cadre de vie, de

renforcement des mobilités douces et d'engagement dans la transition écologique (renaturation, lutte contre les îlots de chaleur, place de l'eau...). Un chef de projet PVD est mobilisé pour assurer l'animation, la coordination du réseau partenarial et le suivi-évaluation des actions du programme, sous l'égide d'un Comité de Pilotage, en lien étroit avec le suivi des Contrats Bourgs-Centre Occitanie.



Quelles autorisations

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : **DP**

PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**

• < 100 m² ouverte : **DP**

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL
DP

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à l'architecte.
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si l'extension dépasse les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte n'est pas obligatoire.



BOURG CENTRE :

C'est à la salle de la mairie de Lavit qu'avait lieu une table ronde autour du contrat bourgcentre Occitanie qui repose sur la définition préalable d'un projet global et transversal de développement et de valorisation du bourg centre et de ses fonctions de centralité vis-à-vis de son territoire. Il s'appuie sur un diagnostic approfondi et partagé, sur l'identification des enjeux et des objectifs à atteindre, ainsi que sur la définition d'un plan d'actions opérationnelles.

près de trois années d'analyses, d'échanges entre élus et administratifs, sous l'égide de Stéphane Lachaud, urbaniste-expert à UCE ; de Philippe Millasseau, directeur du CAUE au département.

Autour de Marie Castro, vice-présidente de la région Occitanie ; Yves Meilhan, maire ; Bernard Salomon, président de la communauté de communes ; les intervenants ont pris note de la synthèse des projets, intramuros, à court et long termes, concernant les aménagements fonciers, environnementaux, sportifs et économiques.

Pour détailler ce projet de contrat bourgcentre entre la région et la mairie de Lavit, beaucoup de partenaires se sont rassemblés à la salle du conseil : la communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-garonnaise, le département, le PETR, la CMA, la CCI, le CAUE, la DDT, l'EPF. En effet, cette réunion a marqué l'aboutissement de

Ce soutien de la région pour certains investissements majeurs au sein du bourg sera définitivement validé lors de la signature officielle le 5 juillet, en mairie de Lavit.

pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

GARAGE

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE

DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

PORCHES EN BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Il est conseillé de consulter un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m². La surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser la limite. Cette règle est toujours obligatoire.



Force investie d'une mission de **sécurité et de paix publiques**, la gendarmerie agit dans le domaine de la police judiciaire (enquêtes), du maintien de l'ordre (manifestations) ou d'actions militaires (opérations extérieures). A ce titre, elle assure la continuité de l'action de l'État sur l'ensemble du territoire français (métropole et outre-mer).

Sur le plan local, la gendarmerie nationale prend corps au travers d'une Brigade de Proximité (BP) à LAVIT DE LOMAGNE, qui compose avec la BP de BEAUMONT DE LOMAGNE, une communauté de brigades (COB).

Cette COB compte à ce jour, 13 militaires. La mission première de ces gendarmes consiste à **préserver l'ordre public**, c'est à dire assurer la paix, la tranquillité et la sécurité dans sa circonscription qui dénombre 32 communes.

L'accueil du public à la Brigade de LAVIT est momentanément fermé. L'accueil à la Brigade de gendarmerie de BEAUMONT DE LOMAGNE est assuré tous les jours de la semaine.

Les horaires d'ouvertures d'accueil à la BP BEAUMONT DE LOMAGNE sont les suivants :

du lundi au samedi de 08h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche et jours fériés, de 09h à 12h et de 15h à 18h.

Brigade de gendarmerie de BEAUMONT DE LOMAGNE : 05.63.26.70.24.

En cas d'urgences, composez le 17.

En 2023, la Brigade de gendarmerie de LAVIT a fait l'objet de travaux de rénovation qui devraient se poursuivre en 2024.

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Les cambriolages sont en augmentation dans beaucoup de communes, et pas seulement pendant les vacances.

Un cambrioleur expérimenté parviendra toujours à trouver le moyen d'entrer par effraction dans un domicile. L'important est de ne pas tenter les cambrioleurs et de prévoir des dispositifs assez dissuasifs pour que votre logement ne devienne pas une cible potentielle.

Avant d'investir dans des systèmes sophistiqués, sachez que les précautions les plus utiles reposent avant tout sur le bon sens. Une grande partie des risques pourrait être évitée si vous êtes suffisamment attentifs au quotidien. Dans tous les cas un cambriolage peut avoir lieu aussi bien le jour que la nuit, que vous soyez présent ou non.

Des gestes simples permettent de lutter contre le cambriolage : cf schéma ci-contre.

LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES :

L'expression « **violences intrafamiliales** » concerne toutes les violences qu'elles soient **physiques, sexuelles, psychologiques ou autre**, dès lors qu'elles sont commises entre membres d'une même famille.

A l'intérieur des violences intrafamiliales, on peut distinguer les violences faites aux femmes, aux hommes et les violences faites aux enfants.

Le nombre de constatations de faits de violences intrafamiliales est en hausse constante.

Pour leur sécurité, en parallèle de la procédure judiciaire, les victimes de violences intrafamiliales peuvent demander un Bracelet anti-rapprochement (BAR) et/ou une inscription à la fiche Sécurisation des Interventions et de Protection (SIP).

Un rappel des numéros d'urgence :

Le 17 : Appel d'urgence.

Le 39 19 : Violences femmes infos : le numéro est gratuit, anonyme, ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...).

Le 119 : dédié à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être : appel gratuit, 24h/24 et 7j/7, l'appel n'apparaît pas sur le relevé téléphonique.

Le 116 006 : dédié aux victimes : appel et services gratuits anonyme et confidentiel 7j7 de 9h à 19h.

Le 115 pour toute demande d'hébergement en urgence.



Quatre nouveaux gendarmes viennent d'arriver à la brigade de Lavit alors que les travaux de rénovations des logements des militaires ont débuté, sous maîtrise d'œuvre du conseil départemental.

Ça bouge au sein de la brigade de gendarmerie de Lavit-Beaumont. En effet, concomitamment aux travaux de rénovation des logements que le conseil départemental a commencés, quatre nouveaux et jeunes militaires ont investi la caserne, rejoignant le gendarme Boivin, ravi de ces renforts. La commandante de brigade, l'adjudante Benchabane, est satisfaite de voir les effectifs au complet et fera en sorte de leur faire bénéficier de toute son expérience dans la protection des biens et des personnes.

Bienvenue au gendarme **adjoint volontaire Hugo Jamette**, affecté en novembre 2022, originaire du Var ; à l'**élève gendarme Anthony Kennouche**, affecté en février dernier, originaire du Gard ; au **gendarme Mark Jardin**, affecté en octobre 2022, originaire de Narbonne, et au **brigadier-chef Valentin Mathieu**, affecté en mai dernier, originaire de Caussade, qui arrive de la gendarmerie de Tulle.





Smeeom
moyenne Garonne

JETONS MOINS TRIONS MIEUX

2024 : une année clé dans la réduction des déchets

L'année 2024 sera à marquer d'une pierre blanche pour la réduction des déchets !

En généralisant le tri à la source des déchets alimentaires à partir du 1er janvier 2024, la loi AGEC (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire), nous donne **la formidable opportunité** de détourner de la poubelle grise, **potentiellement plus de 3 000 tonnes** d'ordures ménagères, à l'échelle de notre territoire, soit plus de 5 millions de tonnes à l'échelle nationale.

3 000 tonnes, à quoi cela correspond-il ?

C'est le poids de déchets alimentaires jetés dans les poubelles grises collectées par nos agents, poids que nous avons pu estimer grâce aux caractérisations (tri et pesage de plusieurs échantillonnages de nos poubelles) menées fin 2022.

Pourquoi voir en cette loi **une formidable opportunité** ?

Jetés avec les ordures ménagères, les déchets alimentaires sont collectés puis transportés jusqu'au centre de stockage de Montech où ils sont enfouis. Quand on sait que les déchets alimentaires sont composés à 80% d'eau et qu'au lieu d'être enfouis, ces déchets peuvent être transformés en **biogaz** (par méthanisation) ou mieux encore, **en compost**, on comprend mieux les **enjeux environnementaux et économiques** de cette loi.

Si 2024 marque un tournant dans le tri des déchets, **changer de comportement et inscrire ce nouveau tri dans les habitudes de tous prendra du temps et demandera un accompagnement fort de notre part.**

Pour cela, vos élus ont retenu les propositions ci-dessous.

Pour les **habitants possédant un jardin** (76 % de la population) :

- Nous vous accompagnerons dans la mise en œuvre du compostage domestique, tant sur le plan matériel que celui de la formation.

Pour les **habitants ne possédant pas de jardin**, deux solutions se profilent :

- Nous allons proposer à certaines communes, la création de sites de **compostage partagé**.
- Dans d'autres, des **points d'apport volontaire (PAV)** dans lesquels vous pourrez déposer vos déchets alimentaires seront déployés. Ces derniers seront collectés par nos soins et valorisés en biogaz dans le futur méthaniseur de Le Pin.



Nous reviendrons vers vous **prochainement** pour vous en dire plus. Sachez que de notre côté aussi, cette nouvelle réglementation implique des changements conséquents.



La présidente du Smeeom, les membres du comité syndical et l'ensemble du personnel vous souhaitent une excellente année 2024, placée sous le signe du durable et du recyclable.

Vous pensez bien faire en jetant votre arrosoir en plastique ou votre poêle en métal dans le bac de tri ? Détrompez-vous ... C'est ce qu'on appelle dans notre jargon des **erreurs de tri** !

Face à la hausse de ces erreurs (de 20% en 2018 à 30% en 2022), aux coûts qu'elles génèrent (600 000 euros en 2022 à l'échelle du département) et à la dégradation des conditions de travail qu'elles engendrent pour les agents de collecte et les employés du centre de tri, le Syndicat des Déchets de Tarn-et-Garonne a lancé cet automne une grande campagne de communication « Dans la poubelle jaune, on n'a rien à faire ensemble » visant à sensibiliser les citoyens sur les **6 erreurs** les plus récurrentes dans le bac de tri.



STOP aux erreurs de tri les plus fréquentes



Tous les emballages vont dans la poubelle jaune

En 2024, 100 % de nos administrés inscrits en déchèterie !

Les **déchets occasionnels ou dangereux** ne pouvant pas être collectés avec les ordures ménagères en raison de leur volume (grands cartons par exemple), de leur poids ou de leur nature (végétaux, gravats, déchets toxiques...) doivent être **apportés en déchèterie**.

Sous réserve d'**inscription préalable**, nos trois déchèteries sont accessibles gratuitement, 24 fois par an, à tous les particuliers des communes adhérentes au syndicat. Au-delà, **seuls certains déchets** sont payants. Nos déchèteries sont également ouvertes aux professionnels sous conditions tarifaires, dans le respect des conditions d'accès et des limitations de volume fixées dans le règlement intérieur.

Pour obtenir votre **pass d'accès** à nos déchèteries et consulter la liste des déchets acceptés : www.smeeom-moyennegaronne.fr

Vous n'êtes **pas à l'aise** avec l'informatique ? N'hésitez pas à retirer en déchèterie le **formulaire papier** d'inscription.



En 2024, on fait la fête tout en préservant la planète

Parce que de nombreux événements sont organisés sur notre territoire, parce qu'on estime qu'une manifestation réunissant 1000 personnes produit **500 kg de déchets** et des **impacts sur l'environnement**, parce que la gestion des déchets a un **coût**, il est important que ces manifestations s'intègrent dans une **démarche écocitoyenne** de réduction des déchets à la source.

Nous accompagnons les **mairies et associations** à réduire les déchets et organiser le tri lors des événements et comptons sur vous pour participer activement à faire des manifestations de notre territoires des **manifestations écoresponsables**.



Suivez notre actualité sur notre site internet et notre page facebook 

SMEEOM Moyenne-Garonne - Fipierre - 82340 Auvillar - Tél. : 05 63 29 09 97 - smeeom-moyennegaronne@info82.com - www.smeeom-moyennegaronne.fr

14 cam : centre d'accueil municipal



CENTRE DE LOISIRS :

Quelques informations ...

ACTIVITÉS 2023 :

- 1145 Journées/Enfants - 91 Enfants accueillis
- 56 journées de fonctionnement
- 12 Sorties loisirs : Tohu-Bohu, Cinéma, Solomiac, Accrobranche, Animaparc...

Encadrements :

2 Directeurs – 11 animateurs
Mise en place du nouveau règlement intérieur 2023.

SAISON 2024 :

Nouvelle grille Tarifaire :

Modulée en fonction du Quotient Familial
Tarifs (inscription à la journée)

Bénéficiaires du service :

Enfants nés entre le 01/01/2011 et le 31/12/2020

ACCUEIL DE LOISIRS DE LAVIT

QF (Janvier 2024)	Journée avec repas		Supplément Sortie	Supplément Sortie Exceptionnelle
	Commune 82120 LAVIT	Hors Commune		
0-437	5,00 €	6,00 €	1,50 €	8,50 €
438-630	6,00 €	7,00 €	2,00 €	9,00 €
631-820	7,00 €	8,00 €	2,50 €	9,50 €
821-1000	9,00 €	10,00 €	3,00 €	10,00 €
1001-1500	11,00 €	12,00 €	3,50 €	10,50 €
1501 et plus	12,00 €	13,00 €	4,00 €	11,00 €

* Tarif avant réduction MDA

POUR RAPPEL :

Horaires d'accueil :

- Accueil 7h45 à 9h45
- Fin de journée : 17h à 18h00

Fonctionnement :

- La **RÉSERVATION** ne devient effective qu'après la réception du PAIEMENT.
- Les **ANNULATIONS** ne seront possibles que "pendant la semaine pour la semaine suivante".

Période des réservations :

- Les **réservations des petites vacances** : les enfants de la commune de Lavit pourront s'inscrire à partir de J - 15, et J - 7 pour les autres.
- Les **réservations des grandes vacances** : les enfants de la commune de Lavit pourront s'inscrire à partir de J - 25 et J - 7 pour les autres.



SPORTS LOISIRS :

Quelques informations ...

La saison passée s'inscrit dans la continuité, les activités « Sports Loisirs » ont toujours autant de succès. Les inscriptions sont au maximum du possible. La bonne humeur, la détente, le jeu et le plaisir toujours présent semblent donner le rendez-vous des futures saisons !

SAISON 2023 :

Fonctionnement :

Du 20 sept. au 15 juin (hors vacances scolaires). Salle omnisports

Horaires :

- Mardi 17h - 18h (18 Enfants)
- Mardi 18h15 - 19h30 (20 enfants)

Activités :

1^{er} trimestre : Jeux de raquettes (tennis, tennis de table, badminton)

2^{ème} trimestre : Sports collectifs (foot, hand, volley.)

3^{ème} trimestre : Activités sportives de découverte...
Ultimate, Crosse québécoise, Thèque...

Encadrement : Benoit DAURÉJAT et Thierry DABASSE

Tarifs : 20 € / an / enfant



SAISON 2024 :

Année Olympique « oblige », les activités seront orientées vers des disciplines olympiques. Nous terminerons la saison par des « mini » olympiades.

1. Activités : « PARIS 2024 »

- Sept à Déc : - Balle Ovale – Badminton – Football – Tennis.
- Janv à Mars : - Athlétisme (courir-lancer-sauter)
- Avr à Juin : - Lutte – Handball – Baseball (softball)

INFORMATIONS :

Tél. 05 63 94 05 54 ou mail : cam.lavit@ymail.com
www.lavit-de-lomagne.fr

DECOUVERTE ET INITIATION



HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE :

La Médiathèque est ouverte aux horaires suivants :

Mardi : 16h30-19h

Mercredi : 10h-12h / 14h-16h

Vendredi : 10h-12h

Samedi : 10h-12h



09.72.77.98.20



bm.lavit@info82.com



1 Place de l'Hôtel de Vielle, Lavit



mediatheque.lavit-de-lomagne.fr



DU NOUVEAU À LA MÉDIATHÈQUE :

Grâce au partenariat avec la Médiathèque Départementale, nous avons accès à des ressources numériques (Cinéma, autoformation, musique en ligne, presse en ligne, etc.). Depuis juin 2023, un nouveau service est disponible, le Prêt Numérique en Bibliothèque. C'est une offre de livres numériques à télécharger, directement depuis chez vous, puis à lire sur ordinateur, liseuse, smartphone ou tablette.

A ce nouveau service s'ajoute le prêt de liseuse si vous n'en possédez pas. N'hésitez pas à demander plus de renseignements directement à la Médiathèque !

DÉBUT D'ANNÉE 2024, UN NOUVEAU SERVICE :

Le portage à domicile devrait commencer en début d'année 2024. La Médiathèque va proposer un service de portage de livres à domicile à destination des personnes résidant sur la commune et dans l'incapacité de se déplacer (personnes âgées, hospitalisées à domicile ou momentanément empêchées par des problèmes de santé).

Les passages se feront un jeudi matin par mois au domicile des personnes inscrites.

Un choix varié selon vos préférences sera proposé. Vous aurez la possibilité de faire des demandes particulières et des réservations.

Pour toute personne intéressée et voulant s'inscrire, contactez la Médiathèque au **09.72.77.98.20** ou par mail à **bm.lavit@info82.com**

HORAIRES D'ÉTÉ :

La Médiathèque adapte ses horaires pendant les périodes de fortes chaleurs ! A partir de l'année 2024, du 1er Juillet au 31 Août, la Médiathèque de Lavit sera ouverte uniquement les matins. Voir le tableau ci-joint pour connaître les nouveaux horaires.

HORAIRES D'OUVERTURE	
DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT	
Lundi	Fermé
Mardi	9h00-12h00
Mercredi	9h00-12h00
Jeudi	Fermé
Vendredi	9h00-12h00
Samedi	9h00-12h00
Dimanche	Fermé

MÉDIATHÈQUE DE LAVIT

*Je vous souhaite de
très belles fêtes
de fin d'année
et tous mes meilleurs vœux
pour cette année 2024,*

*Cassie COUDERC,
Responsable de la bibliothèque*

Les p'tits loups

Lieu d'Accueil Enfants Parents

Un espace de jeu ouvert à toutes les familles de la grossesse jusqu'aux 6 ans de l'enfant

ACCUEIL

Gratuit, sans inscription et ouvert à tous

LAVIT

LUNDI
9h/12h

6 route d'asques

LARRAZET

LUNDI
15h30 / 18h30

allée des tilleuls

BEAUMONT

MERCREDI
8h30 à 12h30
&
VENDREDI
9h / 12h

33 rue de l'esplanade

LES P'TITS LOUPS

L'enfant peut y découvrir et partager des jeux d'éveil. Un lieu pour les petits qui ont la bougeotte ou pas ! Une passerelle vers le collectif et bien plus...

&

Le parent peut y trouver un temps privilégié avec son ou ses enfants, partager son expérience, créer des liens d'amitié, se poser, échanger des bons plans de parents !

vous serez accueillis par deux professionnelles

Larrazet



Beaumont



salle sensorielle- snoezelen sur Lavit



renseignements
LAEP les p'tits loups
laeplesptitsloups82@gmail.com
07.81.31.97.76

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

A l'école élémentaire, 84 élèves répartis en 4 classes :

CP/CE1 avec Mme Baqué déchargée pour la direction le jeudi par Mr Lagasse.

CE1/CE2 avec Mme Lassalle

CE2/CM1 avec Mme Cardona

CM1/CM2 avec Mr Le Guillou

Cette année, beaucoup de projets réalisés en juin !

Pour le cycle 2 et les CE2, une classe découverte de 5 jours sur la faune et flore maritime à LABENNE OCEAN.

Pour les grands, une semaine avec beaucoup de sorties (cité de l'espace, cité médiévale de Larresingle, château de Gramont ...)

En Septembre, participation à la collecte des déchets dans le village avec la participation du SMEEOM qui a sensibilisé les élèves au tri sélectif en triant les déchets trouvés lors de la sortie dans le village.

Une rencontre sportive de rugby pour les plus grands avec les écoles du canton fin octobre.

Merci à tous pour votre implication dans notre projet de collecter des fonds à la fête de la noisette !

D'autres projets sont encore à l'étude pour le courant de l'année.

Rencontre d'auteur et illustrateur et visite du salon du livre avec spectacle pour les cycle2.

Sortie cinéma pour Noël offerte par la municipalité.

Nous remercions la municipalité qui nous suit dans tous nos projets.

Merci aux nombreux parents qui nous aident tout au long de l'année.

L'équipe enseignante vous présente ses meilleurs vœux pour 2024 !!



L'ÉCOLE MATERNELLE :

A la maternelle, l'équipe enseignante est composée de Marjorie ROUCH qui travaille avec la classe des MS-GS et Marie ROUCH qui a la classe des PS-MS ainsi que la direction.

Cette année, nous avons décidé de sensibiliser les élèves à l'écologie et nous souhaitons mettre en place un grand projet tout au long de l'année : **l'école dehors**.

La démarche consiste à permettre aux enfants de fréquenter la nature et d'apprendre par elle, pour aborder de façon transversale, collectivement et au rythme de chacun, des apprentissages en lien avec le milieu naturel. Nous avons commencé en septembre et les élèves apprécient beaucoup l'expérience, tandis que nous observons déjà les premiers bénéfices de cette démarche.

Nous souhaitons effectuer plus de **sorties proches de l'environnement** des élèves tout au long de l'année : pour le mois de Décembre, nous nous rendrons au parc Bertrannon et au marché de Lavit.

Les élèves ont également pu commencer les séances à la **bibliothèque municipale** avec l'intervention de Cassie COUDERC, qui leur a réservé un très bon accueil. Ils ont hâte de pouvoir écouter ses histoires à nouveau.

Noël à l'école :

Les élèves attendent avec impatience la dernière semaine d'école avant les vacances, et pour cause : ce sera Noël à la maternelle !

Au programme : préparation et dégustation du goûter de Noël avec l'école élémentaire, visite du marché de Lavit, ateliers de Noël, distribution de cadeaux et venue tant attendue du Père Noël.

Nous tenons à remercier la municipalité, l'APE ainsi que tous les parents d'élèves car ce sont grâce à vous que ces projets sont réalisables.

*Nous vous souhaitons à tous une belle fin d'année !
L'équipe enseignante.*



L'APE

L'APE soutient financièrement les deux écoles dans certains projets pédagogiques ou pour l'achat de matériel afin d'améliorer le quotidien de nos enfants à l'école. Nous essayons autant que possible d'être un soutien humain aux écoles lors des sorties et activités proposées par les établissements.

En ce début d'année 2023-2024, nos deux co-présidentes ont laissé leur place à un nouveau bureau lors de l'AG du 17 octobre. Nous tenons à remercier pour leur implication et leur investissement tous les bénévoles qui se succèdent d'années en années

Nous sommes également heureux d'accueillir de nouveaux membres au sein de notre association.

Année scolaire 2022-2023 :

Nous avons offert:

- Le café de rentrée aux parents devant l'école primaire
- Les ingrédients des gâteaux confectionnés par les primaires et maternelles et dégustés lors du goûter de Noël par tous.
- Des gourdes à chaque élève de primaire pour Noël.
- Des lots pour le loto des écoles

Mais aussi:

- Aide au financement du voyage scolaire des primaires (1000 €)
- Financement du transport pour le cinéma de Noël des maternelles et des primaires.
- Aide au financement de la venue d'une conteuse africaine à l'école maternelle.

Bilan animation 2022-2023 :

- Vide ta chambre
- Goûter et cadeaux de Noël
- Carnaval (goûter et confettis)
- Rdv des fripouilles suivi d'un repas animé

Nous tenions à remercier :

Nous tenions à remercier la mairie (pour son aide financière via les subventions, la mise à disposition des locaux et le prêt de matériel), les employés communaux pour leur soutien et leurs disponibilités, le Crédit Agricole de Lavit et sa caisse locale pour leurs subventions. Les professeurs des deux écoles pour leur motivation et leur aide.

Merci aux parents et grands-parents bénévoles pour leur soutien à chaque manifestation. Et merci aux participants qui répondent présents à nos événements !

Composition du bureau

Présidente : Mme SANCHEZ Elodie
Trésorière : Mme Delfau Magalie
Secrétaire : Mme DECOUFLET Mylène

Nous vous souhaitons une très belle année 2024!



LA SARABANDE

L'équipe des assistantes maternelles accueille les parents avec leurs jeunes enfants le mardi et le jeudi matin de 9h00 à 11h00 au 10 Boulevard Jean Sabathé, à la maison familiale.

Nous vous proposons des activités à thèmes :

Peinture, coloriage, jeux de motricité, promenade. C'est un moment d'échange et de partage, les jeux sont adaptés aux jeunes enfants, un goûter leurs est proposé.

Participation de 15 € pour l'année afin de participer aux fournitures nécessaires pour les activités.

Toute l'équipe vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Mmes Meteau Sylvie, Rauly Françoise
Dupuy Laurence



20 les amis de lomagne

LISTE DES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR L'ASSOCIATION :

• Jeux de société :

belote les mardis et vendredis de 13h30 à 18h (gratuit)

• Atelier créatif :

les mercredis après-midi de 14h à 16h30 à la Maison Familiale : responsable Odette RICARD tél. 06 02 52 11 87 (gratuit)

• Atelier culinaire :

les vendredis de 14h à 18h à la maison familiale, 10 Boulevard Sabathé : Responsable Yvette JEAN tél. 06 71 38 86 82

• Sortie marche :

Tous les mardis : départ Espace Culturel à 13h 30 circuits de 10km et 5km environ

Responsables : Marie Claude MINELLI, tél. 06 83 21 88 13 et Yves SICARD tél. 06 35 58 21 68

• Activités culturelles :

théâtre, excursions, voyages de plusieurs jours, etc....

• Thés dansants :

Avec orchestres, une fois par mois les jeudis.

Prix entrée : 11 €

SORTIES EFFECTUÉES EN 2023 :

Avec la société COMBEDOUZOU de MONTAIGU DE QUERCY :

- Février : TOULOUSE Halle à la machine
- Juin : SARDAIGNE
- Octobre : Balade Provençale
- Novembre : Zénith TOULOUSE – Claudio CAPEO

Avec la société l'INSTANT VOYAGE de GOLFECH – MOISSAC :

- Mai : CASTRES
- Septembre : Les châteaux LE CAYLAC et MAURIAC



Février 2023 : Halle au machine



Mai 2023 : Castre



Juin 2023 : Sardaigne



Juin 2023 : Sardaigne

PROGRAMME POUR LA SAISON 2023-2024 :

Avec la société COMBEDOUZOU de MONTAIGU DE QUERCY :

- 19 Décembre 2023 : Repas spectacle Ferme de LAFITTE à MONTGAILLARD (L&G)
- 16 Avril 2024 : Sortie BORDEAUX Bassin des lumières
- 19 au 27 juin 2024 : Tour de l'IRLANDE
- 1er au 4 octobre 2024 : Zoo de BEAUVAL

Avec la société l'INSTANT VOYAGE à Moissac

- 2 Mai 2024 : Visite village MARTEL (Lot)

Pour découvrir toutes les informations, les photos et le programme des différentes sorties vous pouvez vous rendre sur le site de la mairie : www-lavit-de-lomagne.fr

Le prix de l'adhésion est fixé à 15 € par personne.

Toutes les personnes intéressées par les activités précédentes peuvent prendre contact avec la présidente :

Marie-Rose FALGAYRAS
Tél. 06 83 55 31 21
Mail : marie-rose.darparens@orange.fr.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Marie-Rose FALGAYRAS	tél. 06 83 55 31 21
Vice-Président : Armel DIRAT	tél. 06 74 58 63 87
Trésorier : Denis MORLA	tél. 06 32 33 06 59
Secrétaire : Ginette BACH	tél. 06 75 87 79 79
Vice-secrétaire : Liliane RIEGES	tél. 06 01 71 16 03

L'association "Les Amis de Lomagne" vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Juin 2023 : Sardaigne



Juin 2023 : Sardaigne



Juin 2023 : Sardaigne



Septembre 2023 : Châteaux



Octobre 2023 : Balade provençale



Octobre 2023 : Balade provençale

L'ASSOCIATION ATOUR DE LA HALLE

Cette année, nous avons de nouveau pu organiser nos deux manifestations annuelles, **la Foire du 8 mai** et **la Fête de la Noisette**.

La 26^{ème} édition de **la Foire Expo Reflets de Lomagne** cette année a été modifiée pour mettre en avant notre caserne de pompiers et a été une belle réussite.

La météo ayant été favorable pour cet évènement, c'est plus de 1500 personnes qui se sont déplacées pour déambuler dans les rues de Lavit, flâner et manger sur les deux pôles de restauration mis à disposition à la grande satisfaction des stands de Bouches.

La fête de la Noisette, 16^{ème} édition, aussi graciée par la météo a, elle aussi, eu son succès. Lors de la confrérie de la noisette, se sont 3 nouveaux impétrants qui ont été intronisés, Eric et Séverine Mayol, les gérants de Carrefour et Sandrine Champié Chargée de mission à la communauté de Commune Lomagne Tarn et Garonnaise.

Le championnat de lancer de noisette à la sarbacane a eu son succès de participants qui n'ont, malheureusement pas battu le record de 22m40.

Les présidentes de l'association **remercient** tous les bénévoles qui ont œuvré pour que ces manifestations puissent se réaliser dans les meilleures conditions.

Merci à la municipalité qui met à disposition du matériel et des employés que nous sollicitons beaucoup.

Merci aux associations participatives qui sont présentes pour tenir les buvettes ou autres activités.

Nous vous attendons donc l'année prochaine pour ces deux évènements.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

**vis ta lomagne****LES ACTUS DE VIS TA LOMAGNE !****Qui sommes-nous ?**

L'association Vis Ta Lomagne a été créée en 1970, elle fédère les commerçants et artisans du territoire de la Lomagne Tarn et Garonnaise. Son objectif est de promouvoir et dynamiser le commerce et l'artisanat local. Elle est constituée d'un bureau et de commissions de bénévoles qui sont chargés d'élaborer des projets d'animation.

Composition du Bureau :

Co-Présidents : JOURDAIN Céline et PILLON Patrick
Co-Trésoriers : BISSAGNET Sabine et OUSTRIC Sébastien
Secrétaire : BERNARD Christine
Secrétaire Adjointe : BEDOUCH Florence
Membres du bureau : VABRE Andrée, VAN-REETH Elodie, LEROUX Emilie, SOCHELEAU Manuella et MIQUEL Magalie

OUTILS COMMERCIAUX :**Carte de fidélité :**

Multi commerces, elle vous permet d'accumuler des Euros chez les commerçants participants et de les dépenser indifféremment chez le commerçant de votre choix.

La récompense des meilleurs clients de la carte de fidélité qui fréquentent le plus de commerces par mois à lieu tous les trimestres, Vis Ta Lomagne crédite 30 € sur leur carte de fidélité, qu'ils pourront utiliser où ils souhaitent parmi les commerçants acceptant la carte.

Vous bénéficiez également de remises exceptionnelles pour votre anniversaire.

Chèques cadeaux :

Faites plaisir à vos proches sans vous tromper et donnez-leur la liberté de choisir le cadeau de leur choix, quel que soit l'évènement (anniversaire, mariage, naissance, Noël, retraite, fêtes des mères et des pères ...). Nos chèques cadeaux sont disponibles en coupure de 10 € et 15 € et valables dans plus de 50 commerces de la Lomagne.

ANIMATIONS :**Animation de la St Valentin :**

Avec les commerçants participants à l'opération vous avez participé à une tombola avec 4 repas en tête à tête à gagner !

Animations de la Fête des mères et des pères :

Les commerçants participants ont offert à l'occasion de la fête des mères 250 pots de fraisiers et pour les fêtes des pères plus de 250 stylos. Il vous été également proposé un jeu par tirage au sort pour faire gagner 20 chèques cadeau Vis Ta Lomagne de 30 € soit en tout 600€

En avril, « Doublez vos Euros » arrivait dans vos commerces avec votre carte de fidélités. Vous avez pu doubler la remise habituelle créditée sur votre carte de fidélité selon les conditions en magasin et de tenter de gagner 50€ crédités sur votre carte de fidélité en participant à la Tombola

En Novembre « Un vent de promos en Lomagne »

Les commerçants participants vous ont offert des remises de 5% à 30% créditées sur votre carte de fidélité

Décembre Avec « Des étoiles plein les yeux »

Les commerçants participants vous ont proposés de participer à la tombola où été à gagner plus de 800€ de chèques cadeaux vis ta Lomagne.

MANIFESTATIONS :**5 Marchés Gourmands :**

Les soirées du jeudi 06 juillet à Beaumont de Lomagne et **du jeudi 13 juillet** à Lavit ont été animées par Marc Michel avec son répertoire de variétés françaises.

Le jeudi 20 Juillet à Beaumont de Lomagne par Tatïe Gérardine et les Calemberts.

En août, le jeudi 03 à Beaumont, a été animé par le groupe Telo. Pour terminer cette saison estivale, l'orchestre Hugues Lamagat a ambiancé la soirée initialement prévu **le jeudi 24 août** à Lavit et reporté au jeudi 31 août en raison de la canicule. Qui ont tous rencontré un grand succès.

La Foir'Expo et comice agricole :

La 63^{ème} édition des 09 et 10 septembre 2023, place Jean Moulin. Cette année, Vis Ta Lomagne et le Comice agricole vous ont proposés une exposition artisanale, commerciale et agricole de grande qualité. Avec toujours plus d'exposants et des animations encore plus divertissantes et variées, vous avez pu vous restaurer sur place grâce au marché gourmand, participer à un Escape Game, jouer sur un mur digital rugby, faire des balades à poney et dos d'ânes, profiter d'un village d'animation pour les enfants, d'un spectacle avec l'orchestre Epsilon, du concours agricole, du concours département de chevaux poids lourds perchons et exceptionnellement cette année en partenariat avec l'amicale du SBLR vivre en direct la retransmission du match d'ouverture de la coupe du monde de rugby.

Notre traditionnel Marché de Noël :

Le premier Dimanche de Décembre, il est toujours un moment apprécié avec ses activités : animations enfants, démonstration de danse, et ses balades en petit train. De quoi satisfaire petits et grand enfant !! Plus de 50 exposants étaient présents sous la halle de Beaumont, vous avez été nombreux à venir arpenter les allées et faire le plein d'idées cadeaux.

Pour les plus gourmands d'entre vous vin chaud, châtaigne et chocolat chaud étaient au rendez-vous !!! Evidement nous n'oublierons pas la présence du Père Noël !

Remerciements :

L'association tient à remercier la municipalité et ses équipes techniques qui depuis de nombreuses années nous soutiennent ainsi que les commerçants adhérents et les bénévoles qui participent à la mise en place et au rangement des marchés gourmands.

L'association vous souhaite à tous une très belle année 2024 !

N'oubliez pas lors de vos achats de présenter votre carte de fidélité afin de cagnoter des Euros !!! Faites plaisir en Lomagne, Offrez des chèques cadeaux Vis Ta Lomagne !

Vis ta Lomagne vous souhaite de bons achats dans vos commerces de proximité !

Renseignement sur internet :
www.vistalomagne.com

12 Rue de la République
82500 BEAUMONT DE LOMAGNE
TEL : 05.63.64.51.89

L'ASSOCIATION BERREJAH :

Nous sommes une nouvelle association qui **a vu le jour en début 2023**. Nous sommes un groupe de musique « Berrejah » composé de 1 chanteur, 1 pianiste, 1 bassiste, 1 batteur, 2 cœurs, 1 Soliste Guitariste.

Pour nos débuts, nous avons pu réaliser plusieurs prestations : concert à Lectoure, Fleurance, fête de la musique à Lavit en partenariat avec le Vic de Lomagne. Cet été nous avons la chance de faire **une apparition sur la radio NRJ**.



Le 30 septembre, nous avons organisés une soirée en partenariat avec Kèr Marrone et DJ WILL qui fut un succès et nous remercions toutes les personnes présentes.

Pour cette nouvelle année, nous continuerons dans l'authenticité de vous faire découvrir la musique du monde, nous organiserons des manifestations futures.

Composition du bureau :

Président : Monsieur GALLOT David

Vice-président : Monsieur PAYET Yannick

Trésorière : Madame GALLOT PAYET Emmanuelle

Secrétaire : Mademoiselle GOUES Flora

Secrétaire adjoint : Monsieur PAYET Loïc

Administrateur : CARPANIN Jordan

Nous contacter :

berre-jah.974@outlook.com

06.30.37.26.62

L'association Berrejah vous souhaite de belles fêtes de fin d'année





CULTURE ET LOISIRS DU CANTON DE LAVIT

La saison 2022/2023 commence toujours par notre « point d'orgue » : le **Salon Antiquités Brocante**. Il s'est déroulé le dernier week-end de Novembre dans la salle Omnisports, 13 antiquaires ont proposé et vendu de très beaux objets dans une belle convivialité et fréquentation.

Cette année 2023 fut l'année du 30^e Anniversaire de l'Association.

Une occasion de faire la fête !... le 11 Février nous étions plus de 130 personnes autour d'un bon repas dans une ambiance colorée et festive !... un grand merci à Mr le Maire et la municipalité pour leur soutien et mise à disposition de la Salle Culturelle.

Le 15 Avril, par une belle journée nous avons pris l'autocar pour nous rendre à Sarlat où nous avons découvert la vieille ville avec un guide puis partagé un bon repas avec des spécialités sarladaises avant de rejoindre le Château des Milandes et marcher **sur les traces de Joséphine BAKER**.

Courant mai les peintres de nos 2 ateliers : « Peinture » et « Débrouil'Art » sont mis à l'honneur pour découvrir une grande diversité de tableaux et de techniques utilisées sous la supervision de Michèle MEUNIER qui enseigne son Art depuis de nombreuses années chez nous et Odette RICARD qui aime partager ses astuces !

Les peintres locaux envahissent les rues de la ville le 24 Juin pour la journée « Peintre dans la Rue » et c'est Mr CROCHAT Didier qui a remporté le 1^{er} prix de 300€ avec son tableau qui reprend les constructions typiques de Lavit de Lomagne à l'encre de chine et aquarelle.

Ce 24 juin se termine par le **Gala de Danse** à la Salle Culturelle où Anne Le Cavorzin, professeur de danse, a mis en scène le travail des enfants de tous âges égayés de beaux costumes ... une soirée magique !

Toute la saison, une dizaine d'ateliers sont proposés pour adultes et enfants, tous adhérents : Cuisine, Gymnastique, Peinture, Débrouil'Art, SEITAI, Scrabble, Danse et Arts plastiques.

Pour la saison 2023/2024 c'est d'abord le **Salon Antiquités Brocante** qui aura lieu les 25 & 26 Novembre 2023 à la Salle Omnisports.

Une soirée théâtre « Les Caméléons » de Saint Nicolas de la Grave est fixée au 10 Février 2024 à 20h30 à la Salle Culturelle. L'exposition de peinture du 26 Avril au 9 Mai 2024 et le **concours des « Peintres dans la rue »** le 22 Juin 2024.

Le Gala de Danse se déroulera cette saison à Montauban avec participation des élèves de Lavit, fin Juin 2024.

Deux sorties en autocar sont programmées à **Albi, la vieille ville** et le **Musée Toulouse Lautrec** le samedi 23 Mars 2024 et à **Artouste** avec balade en petit train le vendredi 14 Juin 2024.

La composition du Bureau depuis l'AG du 6 Octobre 2023 :

- **Trésorières :**
Christiane LOPEZ et Ginette ZUGMEYER
- **Secrétaires :**
Michelle NOEL et Geneviève PAPIER
- **Présidente :**
Nicole VANNESTE
- **Membres actifs :**
Claudine KERHERVE, Odette RICARD et Françoise RAULY

Ensemble, faisons de 2024 une année exceptionnelle !



EVENEMENTS HEUREUX :

C'est avec une grande joie que nous annonçons le mariage d'un de nos pompiers cette année Frédéric JEAN a trouvé l'amour et a scellé cette union. En tant que famille de la caserne, nous adressons nos plus sincères félicitations au marié et à son épouse. Que leur vie à deux soit remplie de bonheur, d'amour et de moments mémorables. Tous nos vœux de bonheur pour cette nouvelle aventure qui commence.

**NOUVEAUX ARRIVANTS
DANS LA CASERNE :**

Nous sommes ravis d'annoncer que cette année, notre caserne de pompiers accueille avec joie quatre sapeurs-pompiers Jena COUSIN, Clément BALARD, Laure GRIMAUX et Guillaume PRADINE. Nous leur souhaitons chaleureusement la bienvenue dans notre équipe et sommes impatients de partager ensemble. Que leur parcours au sein de la caserne soit riche en découvertes et en accomplissements.

LOTO DES POMPIERS :

Nous sommes ravis de vous annoncer que le loto annuel des pompiers se déroulera cette année, suivant la tradition, le dernier dimanche de janvier, comme l'année passée. Préparez-vous à une après midi pleine de lots et de convivialité. Nous espérons compter sur votre présence pour faire de cet événement un moment mémorable. Bloquez donc la date du 28 janvier dans vos agendas et rejoignez-nous pour une après midi divertissante au profit de notre communauté.

LES CALENDRIERS :

Au nom de toute l'équipe des pompiers, nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude envers la population pour l'accueil toujours chaleureux et généreux lors de nos passages pour la vente des calendriers. Votre soutien et votre engagement contribuent grandement à renforcer notre mission au service à la communauté



FNACA : COMITÉ DE LAVIT

L'année 2023 se déroule avec notre participation aux 3 réunions départementales. Le Congrès Départemental qui ne peut pas être organisé dans sa formule traditionnelle, une AG extraordinaire suivi du repas dans la salle des Fêtes a du Marché-Gare de Montauban le 9 novembre, le remplace. Nous étions présents aux commémorations annuelles du Maquis de Lavit dit « Maquis de Carotte » en juin et de Lavitarelle à Montech en août.

Sur le plan national, le journal « L'Ancien d'Algérie » ne paraîtra plus qu'une fois par an. La prochaine parution est prévue en juin 2024.

En début d'année, nous comptons 54 adhérents dont 12 veuves qui ont manifesté le désir de continuer l'engagement de leur époux.

Malheureusement, nous déplorons le décès de 4 de nos camarades : Messieurs Serge FORLAY de Lavit, Jean BRETON de Marsac, René TAUPIAC de Beaumont, Guy KOËHL de Lavit. A leurs familles, nous adressons nos sincères condoléances.

La prochaine Assemblée Générale du Comité se tiendra en janvier 2024 comme à l'accoutumée. Vous recevrez la convocation, en souhaitant de tout cœur nous retrouver autour du verre de l'amitié qui clôture invariablement ce moment de convivialité.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous accompagnent dans le quotidien.

Le Bureau



ACCA DE LAVIT

Composition du bureau :

Président : JEAN J.Pierre

Vice président : ARNALDI J.Paul

Trésorier : BOUDIER Jacky

Secrétaire : DUPOUY Claude

Membres : ONTABILLA J.P, MAUMUS J, DELUC C, LABOUP G

La société compte cette année 65 adhérents.

Lâcher :

Issue du parc que s'occupe DUPOUY Claude **30 lièvres** ont été lâchés, pour le gibier à plume il a été lâché 200 perdreaux et 60 faisans.

A ce jour, **7 sangliers** ont été prélevés et un quota de **30 chevreuils** a été attribué.

En ce moment on peut voir d'important **vol de palombes** qui séjournent dans le secteur, les passionnés de cette espèce sont très motivés pour défendre les semis. Quant à la bécasse elle se fait attendre.

La société de chasse vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année 2024.

LE MOT DU MAQUIS DES CAROTTES

Depuis la mort de Marcel DELOS, dernier témoin de la Résistance du Maquis de Lavit en mai 2021, le président actuel André Garrigues de l'amicale du Maquis, s'efforce depuis deux ans de réaffecter la mémoire des témoins à un niveau institutionnel en élaborant une mémoire culturelle.

Cette mémoire culturelle est née en 2022 par la création d'un sentier de la mémoire sur le site de la ferme des Carottes, refuge du Maquis, et s'est élaborée cette année 2023 par une série d'évènements parmi lesquels nous pouvons retenir :

1) Le lancement d'un projet de réalisation de deux pupitres pour construire le souvenir des combats de Lavitarelle du 19 et 20 août 1944 qui ont vu s'affronter les Résistants du Maquis de Lavit et les soldats du Régiment Der Führer de la division Das Reich.

2) Un projet pédagogique avec le collège privé Saint-Joseph de Beaumont de Lomagne qui a permis de sensibiliser les élèves de 3ème à un travail d'écriture et de création plastique autour de la notion de « résistance ».

3) Le dévoilement d'une plaque « rue de la Résistance » à Lavit le 03 juin pour maintenir le lien vivant entre les habitants de Lavit et l'esprit de la résistance qui a animé bien des femmes et des hommes engagés au Maquis.

4) Les participations aux différentes commémorations du souvenir, en particulier celles du 11 novembre et du 8 mai qui ont forgé l'identité de la France.

5) La cérémonie du 20 août, moment fort qui permet à l'association de commémorer les faits d'armes de la Résistance mais aussi de rappeler le souvenir des victimes civiles, tuées par les Allemands.

LA CROIX ROUGE :

L'Unité Locale de BEAUMONT-LAVIT exerce sur le canton de LAVIT deux missions : une distribution alimentaire et une vesti-boutique. Son équipe locale veille à s'associer aux manifestations : foire du 8mai et fête de la noisette.

L'équipe locale est constituée de 5 bénévoles : Dominique, Freddy, Maryse, Thierry et Emye. A eux cinq ils assurent l'accueil et la gestion de ces activités ce qui représente pour l'année 2023, plus de 1100h de bénévolat

La demande est en augmentation constante au vu de l'inflation. Toute fois nous mettons au service des personnes accueillies notre réseau en action pour leur proposer des solutions et retrouver une situation plus satisfaisante.

Téléphone Bureau LAVIT : 05.63.94.70.11

Mail : u2a.lavit@croix-rouge.fr

Mail de la responsable d'équipe :
emye.charnay@croix-rouge.fr

Téléphone Bureau BEAUMONT : 05.63.28.26.24

Adresse : ALIMENTAIRE : Avenue du stade - 82120 LAVIT
VESTIBOUTIQUE : Boulevard des Amoureux 82120 LAVIT

Nature des activités :

La distribution alimentaire se fait le **1^{er} et le 3^{ème} vendredi de chaque mois de 14 heures à 17 heures** au local gymnase de l'avenue du STADE.

Les produits distribués proviennent de la communauté européenne et des quêtes alimentaires.

Les personnes aidées sont dirigées vers cette action par les assistantes sociales et les centres communaux d'actions sociales.

La vesti-boutique est ouverte le vendredi matin de 9 heures à 12 heures pour tous à des prix modiques. Les vêtements sont issus de dons de particuliers et de collectes.



croix-rouge française

L'année 2024 s'annonce encore riche en projets et nous espérons poursuivre ce double objectif de toute mémoire collective : former les consciences à leur passé pour construire une identité commune ; mais aussi normer l'avenir en faisant vivre les valeurs de la Résistance qui furent celles des femmes et des hommes du Maquis de Lavit.

Nous remercions toutes celles et ceux qui soutiennent nos projets et participent activement aux activités de l'Amicale.

Nous avons une pensée émue envers tous ceux qui nous ont quittés et espérons un prompt rétablissement aux malades.

Avec nos souhaits d'heureuses fêtes de fin d'année. Que 2024 soit un millésime de bonne qualité malgré toute la morosité qui nous entoure aujourd'hui.

Amis lecteurs des Echos, nous vous adressons nos meilleurs vœux.

Benoît NATALI, secrétaire.



LE FC LOMAGNE :



Le bureau du FC LOMAGNE

Président : Marc Rey

Vice-président :

Christophe Coaillac

Thierry Dabasse

J-Pierre Bessou

Trésorier :

Cyril Sanchez

Guillaume Boutines

Yohann Rey

Secrétaire :

Jérôme Grégoris

J-Claude Filipe

Eric Nogues

Membres :

Mickaël Breil

Mathieu Boutines,

Christophe Meilhan

Patrice Peccolo

Laurent Dulac.

Le FC Lomagne en quelques chiffres :

306 Licenciés

22 équipes

116 seniors Garçons

130 jeunes Garçons (5-16 ans)

14 dirigeants

10 catégories

16 seniors Filles

8 jeunes Filles (5-16 ans)

16 Educateurs

6 arbitres

Le FC LOMAGNE en photo :

L'école de foot Filles et Garçons de 5 à 12 ans plus de 12 équipes :

Plateaux avec plusieurs équipes les samedis matin ou après-midi.

S'amuser, prendre du plaisir avec les copains !

Les 11 ans :



Les 13 ans :



Les 15 ans :



Championnat à 11 :

Phase 1 : 1^{er} en Division 1 (Accession)

Phase 2 : 8^{ème} en championnat Territoires (Tarn et Garonne, Aveyron et Tarn)

VAINQUEUR DE LA COUPE DU TARN ET GARONNE

Les 17 ans :



Championnat à 11 :

Phase 1 : Maintient en Division 1

Phase 2 : 1^{er} en Division 1 CHAMPION DEPARTEMENTAL

VAINQUEUR DU CHALLENGE TROPHÉE SPORT

Séniors filles :



Championnat à 8 :

Phase 1 : Niveau départemental (5ème classement phase 1)

Phase 2 : Niveau D2 interdistrict avec le Gers et la Haute Garonne (1ère classement phase 2)

Five : 2nde classement D2 Five

Effectif de 18 filles de 16 à 40 ans et plus

Séniors garçons :



Championnat à 11

Seniors 1 : 2^{ème} de Départementale 1

Seniors 2 : 8^{ème} de Départementale 2

Seniors 3 : 10^{ème} de Départementale 3 (Relégation)

Seniors 4 : 6^{ème} de Départementale 4

Championnat Amical et Convivial

Vétérans 1&2 :

30 matchs amicaux avec autant de repas ...voir plus !

42 entrainements en salle avec autant de repas.



LA SAISON 2023/2024 :

La saison 2023/2024 est lancée les équipes en lice s'affrontent le samedis ou dimanches sur les terrains du département.

Nos plus jeunes ont débuté la saison par une journée « porte ouverte ». Divers ateliers en relation avec l'activité foot, mais pas seulement, le thème du citoyen dans la collectivité fut aussi abordé. La journée s'est terminée par un goûter plus équilibré qu'à l'habitude, mettant en lien activité physique et bien-être avec la « diététique ».

Le FCL 82 s'est beaucoup investi dans cette journée, pas moins d'une vingtaine de bénévoles, éducateurs, dirigeants. **Bravo à eux !**

A l'année prochaine, BONNES FETES 2024 !

Grand succès sportif pour cette trente et unième édition qui s'est tenue le **dimanche 15 octobre**. Venu des départements du 82, du 81, du 31, du 32, du 46, du 47 et du 33, ils étaient 238 trailers et 213 marcheurs au départ des trois parcours proposés par les organisateurs.

Sur le trail du Pain aillé (12km) podium composé de GEROSA Elodie 1 h 05'27 ; GUILLAUME Elodie 1 h 07'34 ; ROUCHY Carole 1 h 11'12.

Classement hommes : ROUE Bérenger 51'31 ; SOULERE Pierrick 53'09 ; GRANDNER David 54'38.

Sur le grand trail du Foie gras (19 km) : DESMARAIS Amélie 1 h 39'46 ; MOLLES Isabelle 1 h 47'59 ; SCHERRER Lucie 1 h 48'

Chez les messieurs, sixième victoire de Franck IGAU en 1 h 21' 30 ; Axel PIPEREAUX 1 h 23' 05 et Marcel WEBER 1 h 25' 10 complètent le podium.

Sur la Ronde des coteaux et des lacs, les marcheurs se sont partagé les deux boucles de 8 et 12 km. Après l'escapade sportive, coureurs et marcheurs se sont retrouvés sous la halle et ont partagé un bon moment de convivialité autour des tables de dégustation. 110 convives ont clôturé cette journée avec le repas servi à l'espace culturel.

Rendez-vous est pris pour la 32ème le dimanche 20 octobre 2024.

Remerciements aux partenaires :

La Ferme de Peyret, la Mairie, le Conseil Départemental, Aire C Louda, Contrôle Lavitois, Jean-Michel Baiotto T.P., Peugeot Delzers, Crédit Agricole, Immo-Lomagne, A.O.T., Auto-Service Lavitois, Translomagne, Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise, Office de Tourisme, Marie-Blanche et Pierre Miramont, Pharmacie Delon-Duilhé, Carrefour Contact, la Cave de St Sardos, les secouristes S.P., Laura Lartigue, podologue-pédicure.

Merci à Frédéric Salesses, à Marc Valentin, à Franck Delzers, aux indispensables bénévoles trop nombreux pour tous les citer, aux propriétaires fonciers ainsi qu'aux donateurs de coupes : M. Astruc et Mme Maurières conseillers départementaux, mairies de Lavit et Montgaillard, La Fleur Lomagnole, Patrick Réjasse, Gam'Vert, Tabac-Presse de la Halle, Boulangerie-Pâtisserie Bailly, Crédit Agricole.



Voici quelques messages que nous avons reçus de la part des participants.

Amélie TESTAS. Toulouse

Ce fût mon premier trail, j'ai fait le 12 km. Les bénévoles étaient vraiment tous sympas ; c'était convivial et chaleureux alors merci ! Belle journée.

J.PAPOT 82 ans ! Grenade

Je suis celui qui a terminé dernier de la course avec mes deux équièrès d'Enfile tes baskets Grenade dont je tiens à les remercier de l'aide qu'elles m'ont apportée...! Surtout après ma chute (je tiens à le préciser sans gravité...) Je reviens à la course : votre aide également de m'avoir accompagné du début à la fin, en tant que président ce qui est rare...!.Le parcours bien signalé vue magnifique sur la Lomagne, les ravitaillements sont placés aux bons endroits et copieux. Une arrivée difficile pour les 50 derniers mètres. Mais que du bonheur d'arriver...Le plaisir de déguster les produits du terroir, ainsi que le petit sac offert à chaque coureur.Bravo à vous bonne organisation, votre équipe de bénévoles, sans eux rien ne serait possible. Nous serons là l'année prochaine.

Cécile GALEA Enfile tes baskets, Grenade

Merci pour l'organisation, j'ai participé pour la 1ere fois et j'ai découvert un très joli parcours.Parkings partout, signaleurs très sympas et les petites tartines chèvre / confiture à l'arrivée ont été très appréciées ! Et le sac cadeau aussi, merci beaucoup ! Si j'avais un tout petit commentaire d'amélioration à faire, ce serait de ratisser l'herbe tondu dans les chemins, si possible. C'est fatigant de courir là-dedans. Merci pour tout.

Franck VANDEWINKELE. Lacourt St Pierre

Une première pour moi à cette course. Joli parcours, bonne organisation et bonne ambiance conviviale, bravo et merci ! Je reviendrai sans doute. Bonne continuation.

Franck ABADIE. S.U. Agen

Course très bien organisée, balisage parfait, bénévoles au top et comme j'ai dit à mon épouse en rentrant pour 10€ d'inscription seulement et en lot 1 bouteille de rouge, des noix, 1 pot de miel, la boisson de fin et les toasts de foie gras vous ne vous moquez pas des participants vraiment. Je sors du 100

km de Millau ou pour 80€ j'ai eu un misérable tee-shirt au départ et 1 serviette à l'arrivée (et encore il faut finir pour l'avoir, ceux qui ont abandonné n'ont droit à rien à l'arrivée). BRAVO NE CHANGEZ RIEN AU TOP !!!!

Laurence GENEZ. Grenade

Merci pour l'organisation, les ravitaillements sur les courses + l'arrivée, les bénévoles !Un régal depuis 6 ans de participation avec [Enfile tes baskets](#) (même si on mériterait une coupe asso avec le plus de participants !).

Céline BESSIERE.12

Merci à vous pour l'organisation et la bonne humeur des bénévoles. C'était une première pour moi mais certainement pas une dernière !

La sensibilisation des traileurs à l'utilisation de gobelets réutilisables (obligatoire désormais) était parfaite. En revanche : petit bémol : il n'y avait pas de bac jaune pour les emballages recyclables sur le site de départ / arrivée où étaient servies les bières dans des gobelets jetables... Je vous rappelle que le [SMEEOM](#) peut mettre à votre disposition des totems avec consignes de tri et des petits bacs adaptés aux manifestations... Bonne journée.



AGENT IMMOBILIER :

IMMO LOMAGNE 05 63 04 55 11

M. LE GUILLOU Bertrand
20 rue de la République
Lundi : 14h-18h / Mercredi et Vendredi : 9h-12h



BANQUE :

CRÉDIT AGRICOLE 05 63 95 54 58

5 boulevard des Amoureux
Du mardi au samedi : 9h-12h
Sur rendez-vous :
mardi, mercredi, vendredi : 13h30-17h45
jeudi : 14h30-17h45 / samedi : 13h30-16h



BOULANGERIE :

BOULANGERIE DU VILLAGE 05 63 94 05 72

24 place de la Halle
Du mardi au dimanche : 6h30-12h30



BUREAU DE TABAC - PRESSE :

TABAC DE LA HALLE 05 63 04 15 37

M. DOUMERGUE Cyril
Place de la Halle
Du lundi au vendredi : 6h45-12h30 / 15h00-19h15
Samedi : 7h30-12h30 / 15h-19h15
Dimanche : 8h-12h30



CENTRE ITINERANT

LES RESTAURANTS DU COEUR 07 62 04 99 65

Salle de réunion (en dessous de la mairie)
Mercredi : 9h-10h15



COIFFEUR :

SALON DES ARCADES 05 81 78 13 23

Mme LARROQUE Noëlie
3 place de la Halle
Du mardi au samedi : 9h-18h



COMMERCE DIVERS :

CARREFOUR EXPRESS 05 63 94 11 12

M. et Mme MAYOL Erik et Séverine
2 chemin de Rapin
Du lundi au samedi : 8h-20h
Le dimanche : 9h-13h



GAMM VERT 05 63 94 07 26

3 route de Castelsarrasin
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Le samedi : 9h-12h



FLEURISTE :

LA FLEUR LOMAGNOLE 05 63 94 07 35

Mme DAUBAS Marianne
1 avenue de Beaumont
Du mardi au samedi : 9h-12h / 15h-19h
Le dimanche : 9h-12h30



GARAGES AUTOMOBILES :

GARAGE AUTO SERVICE LAVIT 05 63 94 05 21

M. CASSAFNEAU Christophe
7 avenue de Mansonville
Du lundi au vendredi : 8h-12h / 14h-18h30



GARAGE PREMIER 09 83 98 31 64

M. CARAMELO Fabien
Zone Artisanale du Coutré
Lundi : 14h-18h30
Du mardi au vendredi : 8h-12h / 14h-18h30
Samedi : 9h-12h



GARAGE PEUGEOT 05 63 94 05 43

M. DELZERS Franck
10 boulevard des Amoureux
Lundi : 9h-12h / 14h-18h30
Du mardi au vendredi : 8h-12h / 14h-18h30
Samedi : 9h-12h



LA POSTE

BUREAU DE LAVIT 09 70 82 36 31

3 boulevard des Amoureux
Du mardi au vendredi : 9h-12h / 14h-16h30
Le samedi : 9h-12h



MÉDICAL & PARAMÉDICAL

LA MAISON MÉDICALE 05 63 94 07 13

Boulevard Jean Sabathé



PHARMACIE DE LAVIT 05 63 94 06 00

M. DELON et Mme DUILHÉ
20 boulevard Jean Sabathé
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h30
Le samedi : 9h-12h30 / 14h-18h30



PODOLOGUE 06 45 08 58 25

Mme LARTIGUE Laura
2 rue du Général Baget
Du lundi au vendredi : 8h-20h (RDV sur Doctolib)



VÉTÉRINAIRE 09.55.55.75.70

Mme MARTIN Morgane
2 place de l'Hôtel de Ville
Le lundi, mercredi et vendredi : 9h-19h
Mardi et samedi : 9h-17h



RESTAURATION

LE VIC DE LOMAGNE 05 63 04 32 15

M. CHARAUX Xavier
1 place de l'Hôtel de Ville
Le mardi : 19h-22h
Du mercredi au samedi : 12h-14h / 19h-22h
Le dimanche : 12h-14h



PIZZERIA LE SAN PIETRO 06 04 42 49 43

M. PERRIN Raymond
26 rue de la République
Du mardi au samedi : 11h-13h30 / 17h30-21h30
Le dimanche : 17h30-21h30



Lavitois, Lavitoises, nouveaux arrivants,
commerçants, artisans, présidents des associations ...

Vous êtes invités !!!

2024

Le Maire et le Conseil Municipal
présenteront leurs vœux le

Jeudi 11 Janvier 2024

à 18h45 à l'Espace Socio Culturel

suivi d'une petite collation.

Goûter des Aînés

le 3 février 2024, 14h à l'espace culturel de Lavit

Spectacle " La Pintade "

Réservation auprès du secrétariat de la mairie.

les **échos**
lavitois 2023

www.lavit-de-lomagne.fr